



LE DEVOIR

VOL. CI N° 300

LE JEUDI 6 JANVIER 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

ÉTATS-UNIS

La Chambre passe à droite

Les réformes d'Obama dans le collimateur républicain

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les républicains ont pris, hier, le contrôle de la Chambre des représentants, déterminés à torpiller les réformes du président Barack Obama, avec en ligne de mire la reprise de la Maison-Blanche en novembre 2012.

Elu hier après-midi par 241 voix sur un total de 432 votants, John Boehner, âgé de 61 ans, a succédé à la représentante démocrate du 8^e district de la Californie, Nancy Pelosi, au perchoir depuis janvier 2007. Regard bleu profond, teint hâlé et mèche soignée, l'homme à la larme facile — surtout quand il évoque ses origines modestes — était assuré de devenir hier le nouveau président (*speaker*) de la Chambre des représentants grâce à la victoire décisive des républicains aux élections législatives du 2 novembre.



« Notre but sera de rendre le gouvernement au peuple », a affirmé hier John Boehner, le nouveau président de la Chambre

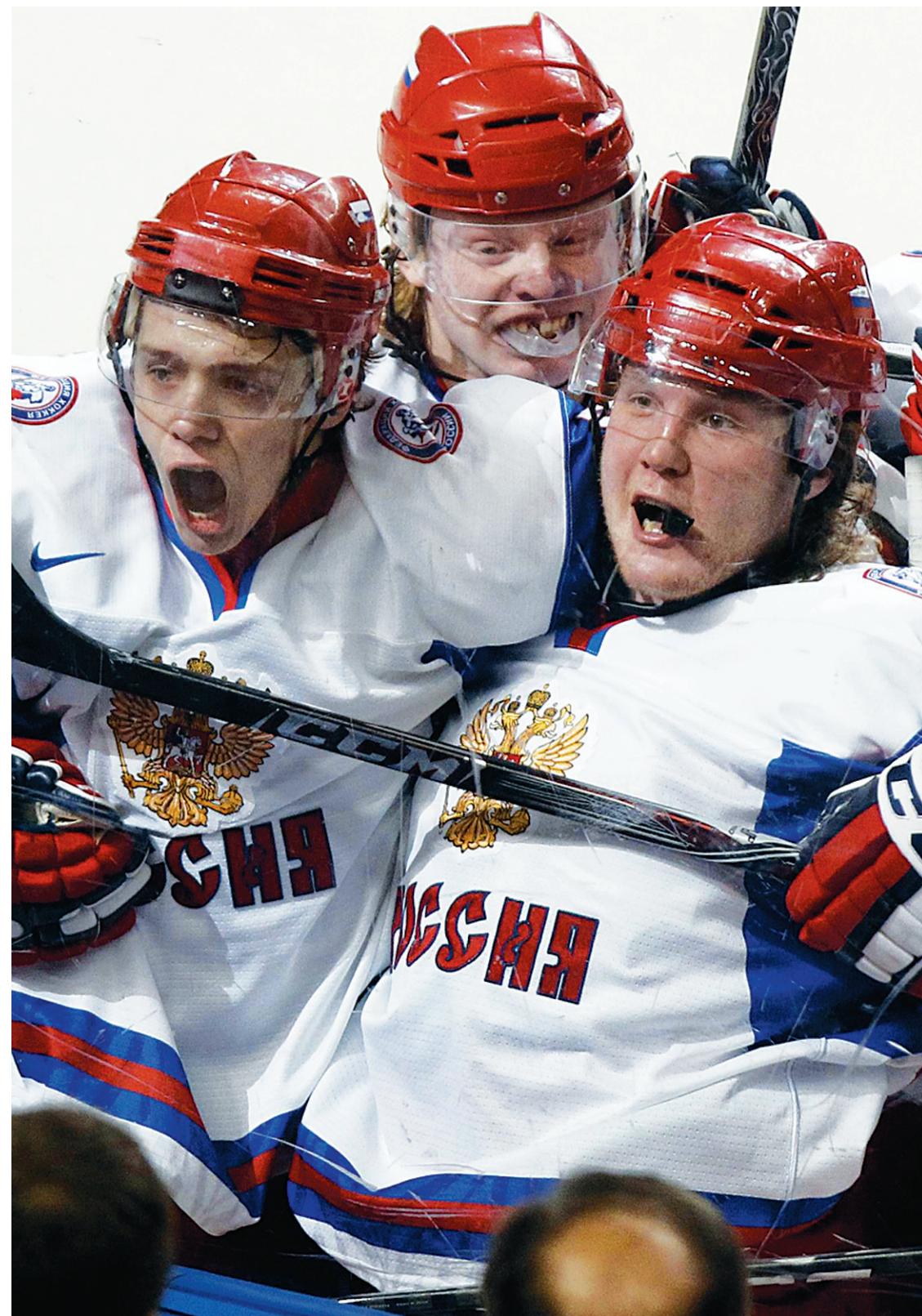
Peu connu avant les élections de mi-mandat, l'élu de l'Ohio menait depuis 2009 une opposition sans concessions aux réformes de la Maison-Blanche, comme chef de la minorité républicaine. Mais, face à une majorité du Parti démocrate écrasante, il n'avait jusqu' alors que peu de moyens de donner corps à celle-ci.

« [Le capitole], c'est la maison du peuple. C'est son Congrès. [...] Ce qu'il veut, c'est un gouvernement honnête, qui rend des comptes et qui est sensible à ses besoins. [...] Notre but sera de rendre le gouvernement au peuple », a affirmé, hier, M. Boehner, donnant le ton de la nouvelle majorité qui a engrangé plus de 63 nouveaux sièges aux élections législatives de mi-mandat.

M. Boehner s'est montré prêt à composer avec son aile droite et les dizaines d'élus du mouvement conservateur du Tea Party qui ont fait, hier, leur entrée à la Chambre des représentants, déterminés à

VOIR PAGE A 8: CHAMBRE

LES RUSSES HUMILIENT LES CANADIENS



REUTERS

Le Canada a remporté la médaille d'argent, hier soir à Buffalo, en raison d'une défaite crève-cœur de 5-3 contre la Russie en finale du Championnat mondial de hockey junior. Accusant trois points de retard (3-0) en fin de deuxième période, les joueurs russes ont réussi une remontée spectaculaire, en assommant l'équipe Canada de cinq buts au dernier tiers du match, arrachant ainsi la médaille d'or. Nos informations en page B 6.

La paix de l'esprit pour 975 \$

Medisys 123 devient le premier service de conciergerie pédiatrique au Québec

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Un médecin à portée de voix sept jours sur sept pour son enfant. Le rêve de bien des parents est devenu concret avec Medisys 123, le premier service de conciergerie pédiatrique au Québec, a appris *Le Devoir*. Le modèle hybride de santé privé-public lancé en catimini l'automne dernier prend la forme d'un forfait annuel de 975 \$ par enfant et ouvre à une multitude de services illimités: des examens de routine aux visites d'urgence en passant par des consultations virtuelles ou du *counseling*.

Ce service est « une tranquillité d'esprit », résume Marie-France Courtemanche, directrice du service Conciergerie médicale, d'abord joint par *Le Devoir* sous les traits d'une cliente potentielle. L'assistante téléphonique sept jours sur sept permet de répondre à tous les besoins en aiguillant les parents sur les bonnes procédures à suivre. « Parfois, cela va nécessiter une visite d'urgence. Mais il y a bien des choses qu'on peut régler par téléphone, par courriel ou par Internet. Une photo de l'érythème envoyée sur le BlackBerry et le tour est joué. »

Lorsque nécessaire, le service compte sur une équipe de pédiatres et d'infirmières qui peut recevoir les petits patients âgés de 0 à 17 ans à l'une des cliniques du groupe ou à l'hôpital où ces pédiatres pratiquent normalement. « Nous voulons simplifier la vie des parents. Le service de conciergerie comprend donc aussi toute la coordination des

« Les frais et services non assurés facturés sous la forme d'un forfait, mais qui n'ont pas tous été rendus lors du paiement, sont illégaux », selon la RAMQ

VOIR PAGE A 8: CONCIERGERIE

GAZ DE SCHISTE

Le débat public a chauffé les inspecteurs

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

La mobilisation populaire contre le développement de l'industrie des gaz de schiste, l'automne dernier, semble avoir eu pour effet de forcer le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) à inspecter avec plus de rigueur les sites d'exploration en activité au Québec.

En effet, le directeur du Bureau des hydrocarbures au MRNF, Sébastien Desrochers, a confirmé hier au *Devoir* qu'avant la ronde d'inspection réalisée cet automne, au plus fort du débat public, aucun rapport d'inspection des dizaines de

VOIR PAGE A 8: GAZ

La nouvelle revanche des cerveaux



SOURCE: RADIO-CANADA

Les participants à la nouvelle mouture de *Génies en herbe*, en compagnie de l'animateur Stéphan Bureau

Génies en herbe fait un retour à la télé

JEAN DION

Le concept est d'une simplicité désarmante: poser des questions sur toutes sortes de sujets, et tenter d'y répondre. Mais la formule s'est révélée suffisamment originale et attrayante pour faire école, sans jeu de mots, et s'imposer non seulement dans le paysage télévisuel québécois et canadien, mais aussi dans la formation scolaire de quantité de jeunes.

Pendant un quart de siècle, le jeu-questionnaire *Génies en herbe* a tenu l'antenne de Radio-Canada. Or voici qu'il effectue un retour après une éclipse de 14 ans, dans une version légèrement modifiée qui fera davantage appel aux innovations technologiques que le bon vieux témoin sonore et lumineux. Une présentation des concurrents a eu lieu samedi dernier, et le premier match sera disputé ce samedi.

Phénomène, que *Génies en herbe*, cette espèce de revanche des *nerds*? En tout cas, au fil des ans, l'idée a fait des petits: des dizaines d'établissements

VOIR PAGE A 8: GÉNIES

INDEX

Annances.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 6
Bourse.....	B 3	Monde.....	B 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 6
Décès.....	B 4	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

ESPACE DE DÉCOUVERTES Radio-Canada.ca/musique

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

Décollez du bon pied cette année.

Le monde est en solde maintenant.

CANADA: TARIFS ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN AU PLUS TARD LE 20 AVRIL 2011, À MOINS D'AVIS CONTRAIRE. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT. RÉSERVEZ D'ICI LE 7 JANVIER 2011.

HALIFAX	WINNIPEG	REGINA	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	CALGARY EDMONTON	VANCOUVER
99 \$	125 \$	139 \$	139 \$	155 \$	169 \$

ÉTATS-UNIS: TARIFS ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN AU PLUS TARD LE 20 AVRIL 2011, À MOINS D'AVIS CONTRAIRE. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT. RÉSERVEZ D'ICI LE 7 JANVIER 2011. *POUR LES DESTINATIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE, RÉSERVEZ D'ICI LE 13 JANVIER 2011.

FORT LAUDERDALE MIAMI/ORLANDO	NEWARK*	RALEIGH-DURHAM*	MEMPHIS*	LOS ANGELES	PHOENIX
139 \$	150 \$	185 \$	207 \$	255 \$	255 \$

DESTINATIONS SOLEIL: TARIFS ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS DURANT LES PÉRIODES INDIQUÉES CI-DESSOUS. LES TARIFS INDIQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT, QUI PEUT ALLER JUSQU'À 135 \$ PAR ALLER SIMPLE. RÉSERVEZ D'ICI LE 7 JANVIER 2011. *POUR LES DESTINATIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE, RÉSERVEZ D'ICI LE 13 JANVIER 2011.

BERMUDES 6 JANV. - 20 AVRIL 2011	NASSAU 6 JANV. - 20 AVRIL 2011	MONTEGO BAY 6 JANV. - 20 AVRIL 2011	KINGSTON* 6 JANV. - 24 FÉVR. 2011 21 MARS - 15 JUIN 2011	LA HAVANE* 6 JANV. - 24 FÉVR. 2011 21 MARS - 15 JUIN 2011	MEXICO* 6 JANV. - 15 JUIN 2011
165 \$	165 \$	175 \$	204 \$	244 \$	284 \$

DESTINATIONS INTERNATIONALES: LES TARIFS SONT BASÉS SUR UN ALLER SIMPLE ET SONT ASSUJETTIS À L'ACHAT D'UN BILLET ALLER-RETOUR AU DÉPART DE MONTRÉAL. DERNIÈRES DATES DE DÉPART TELLES QU'INDIQUÉES CI-DESSOUS. LES TARIFS INDIQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT, QUI PEUT ALLER JUSQU'À 212 \$ PAR ALLER SIMPLE. RÉSERVEZ D'ICI LE 13 JANVIER 2011.

GENÈVE ² ZURICH ² 7 JANV. - 10 MARS 2011 15 - 31 MARS 2011	COPENHAGUE PARIS 6 JANV. - 6 MAI 2011	BEIJING SHANGHAI 6 JANV. - 26 MARS 2011	BUENOS AIRES SANTIAGO 13 JANV. - 15 JUIN 2011	HONG KONG 6 JANV. - 24 MAI 2011	SYDNEY, AUSTRALIE 1 ^{er} AVRIL - 8 JUIN 2011
230 \$	237 \$	324 \$	349 \$	478 \$	629 \$

Pour réserver, visitez aircanada.com, appelez-nous au 1 888 247-2262 ou encore, appelez votre agent de voyages.



aircanada.com 

Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Des frais s'appliquent au deuxième bagage enregistré pour certaines destinations. Les billets doivent être achetés au plus tard le 7 janvier 2011 pour les destinations canadiennes et la plupart des destinations américaines et soleil, et au plus tard le 13 janvier pour toutes les destinations internationales et les destinations marquées d'un astérisque. Les taxes, les redevances et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. L'achat à l'avance peut être requis. **Destinations canadiennes:** les voyages doivent prendre fin au plus tard le 20 avril 2011, à moins d'avis contraire. Des restrictions quant aux jours s'appliquent. **Destinations américaines:** les voyages doivent prendre fin au plus tard le 20 avril 2011, à moins d'avis contraire. L'achat 14 jours à l'avance peut être requis. Des restrictions quant aux jours peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, de Jazz Aviation LP, de United Airlines ou Continental Airlines, membres du réseau Star AllianceSM, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauque Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines) ou Continental Express (ExpressJet). **Destinations soleil:** les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. L'achat sept jours à l'avance peut être requis. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Des restrictions quant aux jours peuvent s'appliquer. **Destinations internationales:** dernières dates de départ telles qu'indiquées ci-dessus. Un séjour minimal peut être requis. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. **Buenos Aires et Santiago:** l'achat sept jours à l'avance est requis. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou de Jazz Aviation LP. ¹En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star AllianceSM. ²En collaboration avec Swiss International Air Lines, membre du réseau Star AllianceSM. SMStar Alliance est une marque déposée d'Air Canada au Canada.

Ottawa met la hache dans le comité spécial sur l'Afghanistan

Le gouvernement dit adapter sa gestion à la nouvelle mission du Canada

ALEC CASTONGUAY

Retour à la case départ chez les ministres responsables de la gestion de la mission canadienne en Afghanistan. Mardi, au moment où les yeux étaient tournés vers le remaniement ministériel, Stephen Harper a mis la hache dans le comité spécial du cabinet sur l'Afghanistan, en place depuis 2008.

L'information, révélée par l'agence *Presse canadienne* dans la journée hier, a été confirmée en soirée par le bureau du premier ministre. Le comité était dirigé par le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon. Les trois autres membres étaient Peter MacKay (Défense), Bev Oda (ACDI) et Jean-Pierre Blackburn (Anciens Combattants).

Les ministres se réunissaient une fois par semaine lorsque la Chambre des communes était en activité. Leur tâche était de coordonner tous les aspects de la mission canadienne dans ce pays en guerre, afin d'améliorer l'efficacité entre les ministères. Ce comité supervisait aussi la rédaction du rapport trimestriel sur la situation en Afghanistan et la réalisation des objectifs du Canada. Ce document public faisait état des progrès sur le terrain.

«Le comité régulier du cabinet sur les affaires étrangères et la défense va prendre la relève»

«Je confirme la fin du comité du cabinet sur l'Afghanistan», affirme Sara MacIntyre, attachée de presse de Stephen Harper. Elle explique que la fin de la mission de combat en juillet prochain ainsi que la réduction du contingent de soldats, qui passera de 3000 à moins de 1000 militaires, expliquent cette décision. «La mission de combat se transforme en mission d'entraînement des forces de sécurité afghanes, alors on fait nous aussi une transition. Le comité régulier du cabinet sur les affaires étrangères et la défense va prendre la relève concernant l'Afghanistan», dit-elle.

La sous-ministre à la tête de l'équipe de fonctionnaires issue de différents ministères, Greta Bossenmaier (qui a remplacé David Mulroney lorsque ce dernier est devenu ambassadeur en Chine l'an dernier), reste en poste pour gérer le dossier avec son équipe.

Un comité essentiel?

La création de ce comité ministériel en 2008 était l'une des principales recommandations d'un groupe d'experts mené par l'ancien ministre libéral John Manley. Ce groupe avait critiqué Ottawa pour son manque de planification et de coordination de la mission en Afghanistan. La présence d'un sous-ministre responsable du dossier était insuffisante pour une tâche aussi énorme et un comité spécial du cabinet devait voir le jour, disaient-ils. «Pour que le Canada puisse s'acquitter de ses engagements touchant l'Afghanistan, il faut imprimer une force politique comme seul un premier ministre peut le faire», écrivaient les cinq experts dans leur rapport remis en janvier 2008.

La mission de combat doit encore traverser six mois instables à Kandahar, alors que la nouvelle mission d'entraînement des forces afghanes durera près de trois ans, jusqu'en 2014, avec 950 soldats canadiens. La diplomatie et l'aide au développement vont également se poursuivre pendant cette période. Est-il trop tôt pour mettre fin au comité spécial du cabinet?

Difficile à dire, affirme Jocelyn Coulon, directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix, à l'Université de Montréal. Il dit ne pas être étonné de cette décision, puisque la mission change de forme et de mandat. «C'est toujours mieux d'avoir une bonne coordination entre les ministères, il n'y a pas de doute. Mais est-ce qu'une autre forme de coordination est suffisante, compte tenu que la mission sera moins intense et moins dangereuse? Peut-être. On verra.»

M. Coulon rappelle toutefois que le comité spécial du cabinet mis en place lors de la guerre du Golfe par Brian Mulroney, au début des années 90, avait duré jusqu'à la fin de l'implication canadienne dans le conflit. Il s'agissait alors d'une guerre de grande ampleur, mais sur une courte période de temps.

Le Devoir



MICHEL DAVID

La chronique de Michel David sera de retour dans nos pages mardi prochain

Allégation de financement illégal

Deux mois plus tard, l'enquête sur Jacques Duchesneau tirerait à sa fin

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Directeur général des élections est toujours à vérifier les allégations de financement illégal qui pèsent sur Jacques Duchesneau, près de deux mois après le retrait temporaire de ce dernier à la tête de l'unité anticollusion du ministère des Transports.

«L'enquête suit son cours», se bornait-on hier à dire chez le Directeur général des élections du Québec (DGEQ). Aucune échéance n'est précisée. Mais, selon les informations recueillies par *Le Devoir* auprès d'une source proche du dossier, le DGEQ serait rendu à l'étape de rédaction de ses conclusions.

L'enquête a démarré en novembre dernier, à la suite d'un reportage de TVA qui laissait entendre que des personnes auraient servi de prête-nom pour un prêt de 100 000 \$ accordé au parti Nouveau Montréal, le parti politique qu'a dirigé Jacques Duchesneau lors de sa tentative de se faire élire à la mairie de Montréal en 1998. TVA avait d'abord déterré ces événements vieux de onze ans en juin dernier, avant de revenir à la charge cinq mois plus tard.

L'histoire tourne autour des modalités de remboursement de la dette laissée par Nouveau Montréal, qui avait mordu la poussière aux élections municipales. Dix-huit personnes se seraient alors portées garantes d'un prêt auprès de la Banque nationale. Il ne s'agit donc pas à première vue d'une collecte de fonds illégale.

Lors de la diffusion du premier

L'histoire tourne autour des modalités de remboursement de la dette laissée par Nouveau Montréal en 1998

reportage, le DGEQ avait refusé de se pencher sur ces allégations. Il faut souligner que le délai de prescription pour déposer une poursuite est de cinq ans pour les questions de financement politique.

Le 19 novembre, TVA a repris le dossier en y ajoutant le témoignage d'un ancien organisateur politique de Nouveau Montréal, Gilles Prud'homme, selon qui il y aurait eu des irrégularités dans le rapport financier du parti. M. Prud'homme était jusqu'à tout récem-

ment le président de l'Association conservatrice de la circonscription de Bourassa. À ce titre, il a été l'organisateur derrière le cocktail de financement controversé qui a été mené pour le Parti conservateur en janvier 2009 et qui aurait permis à des hommes d'affaires d'obtenir de lucratifs contrats du gouvernement fédéral.

Devant les faits nouveaux, le DGEQ a mandaté sa direction juridique de faire des vérifications. Depuis la fin de novembre, des enquêteurs du DGEQ ont rencontré plusieurs

personnes impliquées dans cette histoire. Les relevés bancaires du parti Nouveau Montréal sont entre les mains du DGEQ.

De son côté, le ministre des Transports, Sam Hamad, avait immédiatement demandé à M. Duchesneau de se retirer de ses fonctions le temps que des vérifications soient faites.

«Je réfute les allégations qu'on m'attribue et j'en suis même choqué», avait alors déclaré M. Duchesneau en conférence de presse.

Le lendemain, *Le Devoir* a révélé

que M. Duchesneau et son équipe étaient sous pression depuis la création de l'unité anticollusion et que cette situation avait pris de l'ampleur au fur et à mesure qu'ils se rapprochaient du cœur du système de collusion. «Certaines personnes essaient de le tasser de là. Ils veulent lui faire la job», avait assuré une source gouvernementale.

Intimidation, manœuvre de déstabilisation? Chose certaine, l'unité anticollusion a été ébranlée par le départ de Jacques Duchesneau, bien que, officiellement, le travail se poursuive. Et il reste encore beaucoup de terre à retourner au ministère des Transports (MTQ).

Par exemple, *Le Devoir* a révélé au début de décembre dernier que le MTQ avait récemment accordé des contrats d'ingénierie pour la reconstruction d'un viaduc et de l'intersection routière qui y mène, dépassant jusqu'à cinq fois les tarifs habituels. La firme Dessau a orchestré presque entièrement les deux contrats qui ont été exécutés par deux gros joueurs de l'industrie de la construction: Louisbourg et Construction DJL.

Le Devoir



CHRIS WATTIE REUTERS

L'ancien bras droit de Stephen Harper, Kory Teneycke

Kory Teneycke pourrait être de retour à SunTV

L'ex-directeur du réseau avait quitté il y a quatre mois pour calmer le jeu autour de l'obtention controversée d'une licence auprès du CRTC

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Le danger éloigné, «l'enflammeur» peut rentrer au bercail. Près de quatre mois après sa démission fracassante comme directeur du nouveau réseau SunTV, l'ancien bras droit de Stephen Harper, Kory Teneycke, serait sur le point de reprendre les commandes du projet.

Des sources ont confirmé au *Globe and Mail* hier que Quebecor annoncera dans les prochains jours le retour de M. Teneycke. L'entreprise a toutefois refusé de confirmer la nouvelle au *Devoir*, se contentant de répéter que le lancement de la nouvelle chaîne est prévu avant le 31 mars.

Kory Teneycke avait démissionné le 15 septembre dernier, au cœur d'une tempête médiatique qui était, de son propre aveu, en train de rui-

ner les chances de SunTV d'obtenir une licence auprès du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada). Luc Lavoie lui avait alors succédé.

M. Teneycke s'était fait remarquer dans les semaines antérieures en participant à des débats musclés à la télévision et en multipliant les messages Twitter dénonçant les opposants au projet de SunTV, surnommé le «Fox News du Nord». Sa démission est également survenue entre des allégations de malversation d'une pétition lancée par le groupe Avaa.

Dans son message de démission, l'ancien directeur des communications de M. Harper indiquait qu'il était «clair que [son] engagement dans le projet ne contribuerait qu'à enflammer davantage le débat et à envoyer une fausse image de ce que

SunTV News aspire à être. Il disait souhaiter que son départ «permette de remettre les compteurs à zéro, d'abaisser la température et de tenir un débat plus rationnel sur l'octroi d'une licence».

Trois semaines plus tard, Pierre Karl Péladeau était venu calmer le jeu à Ottawa en promettant notamment que la nouvelle chaîne ne carberait pas à la propagande idéologique.

Il avait aussi annoncé des modifications substantielles à la demande de licence de SunTV. Ces changements ont permis à la chaîne de recevoir le feu vert du CRTC le 26 novembre. Contrairement à ce qu'exigeait Quebecor au départ, le réseau ne sera offert qu'à ceux qui voudront bien payer pour l'obtenir.

Le Devoir

EN BREF

Bombe artisanale: des accusations sont portées

Ottawa — Des accusations seront portées contre un homme après que la police d'Ottawa a découvert une bombe de fabrication artisanale dans un véhicule. Les policiers ont découvert l'engin explosif lors d'une patrouille de routine tard mardi, dans le quartier résidentiel de Glebe à Ottawa. Un homme a été arrêté, a indiqué une porte-parole de la police, l'agent Katherine Larouche. L'en-

quête étant en cours, elle a refusé de conjecturer sur la nature des chefs d'accusation contre lui qui seront déposés. — *La Presse canadienne*

Agressions sexuelles: un prêtre canadien expulsé de Belgique

Les autorités belges ont indiqué hier qu'elles prévoient expulser un prêtre canadien faisant face ici à des accusations d'agressions sexuelles sur des enfants inuits du Nunavut. Un mandat d'arrêt avait été lancé au Canada en

2002 contre Eric Dejaeger pour des crimes à caractère sexuel qu'il aurait commis à Igloodik il y a 30 ans. Dejaeger était citoyen belge avant d'obtenir sa citoyenneté canadienne en 1994. Aujourd'hui âgé de 63 ans, il vit illégalement en Belgique depuis plusieurs années, puisque la limite légale de séjour est de trois mois pour les Canadiens n'ayant pas de visa. «C'est la raison pour laquelle il a été arrêté. Il est présentement détenu en attendant d'être expulsé au Canada», a expliqué un représentant de l'ambassade belge. L'ancien missionnaire en Arctique figurait sur la liste des personnes recherchées par Interpol. — *La Presse canadienne*

Le virus de la grippe frappe un peu plus fort

L'activité grippale reprend du poil de la bête dans certaines régions du Canada, notamment au Québec. À Montréal, le taux moyen d'occupation des urgences a atteint hier les 165 % en raison de la poussée grippale, mais aussi de la gastro-entérite, qui a profité de la promiscuité qui vient avec le temps des Fêtes pour se propager.

La situation est difficile, mais elle s'inscrit dans un courant normal à ce temps-ci de l'année. Les régions des Laurentides et de Lanaudière sont plus touchées, avec des taux moyens d'occupation des urgences de plus de 200 %.

Le docteur Ken Scott, de l'Agence de santé publique du Canada, indique que la grippe est relativement répandue dans une région du Manitoba et qu'il existe une activité localisée dans d'autres parties du Québec, du Manitoba, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse.

Certaines collectivités publiques n'ont pas envoyé de rapports aux agences durant les Fêtes, mais le virus aurait été actif dans le corridor Montréal-Windsor avant Noël, précise le Dr Scott. Contrairement à l'an dernier, lorsque le Canada a été frappé par la pandémie du virus H1N1, il soutient que la souche virale prédominante cette année est la H3N2 influenza A.

Le Dr Scott a déclaré que le vaccin antigrippal de cette année offre une bonne défense contre les deux virus, mais quelques rapports indiquent que moins de gens optent pour le vaccin cette année.

La Presse canadienne
Avec Le Devoir



KAROLY ARVAI REUTERS

Quelques rapports indiquent que moins de gens optent pour le vaccin cette année.

ACTUALITÉS

Équité salariale: la Ville de Montréal s'entend avec ses 10 000 cols blancs

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal s'est finalement entendue avec le syndicat des fonctionnaires municipaux concernant l'équité salariale, quelques jours avant Noël. Il était minuit moins cinq puisque la Ville, qui avait déjà conclu des accords avec les autres groupes d'employés, s'exposait à des pénalités importantes si elle ne réglait pas le dossier des cols blancs avant la date butoir du 31 décembre 2010.

Ce dénouement survenu le 23 décembre dernier, au terme d'un intense blitz de négociations mené le mois dernier, a réjoui les représentants de la Ville et du syndicat. Le dossier de l'équité salariale a été particulièrement laborieux à Montréal en raison des fusions et des défusions municipales qui ont chambardé la ville au cours de la dernière décennie.

La tâche était complexe dans le cas des cols blancs, puisqu'ils représentent le plus important groupe de travailleurs à la Ville, avec 10 000 syndiqués sur l'île de Montréal et 1200 catégories d'emplois.

Les fonctionnaires touchés par l'équité salariale auront droit à des ajustements de rémunération variant de 0,1 à 120 %, dans certains cas exceptionnels

Les fonctionnaires touchés par l'équité salariale auront droit à des ajustements de rémunération variant de 0,1 à 120 %, dans certains cas exceptionnels, a indiqué hier la présidente du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, Monique Côté.

Le directeur du Capital humain à la Ville, Jean Yves Hinse, estime que les coûts annuels associés à ces ajuste-

ments salariaux atteindront de cinq à six millions de dollars, mais il prend soin de signaler que les montants précis ne seront connus que lorsque les employées visées se seront manifestées à la suite de l'affichage des modalités de l'entente. Les premiers versements devraient être effectués à l'automne 2011, a-t-il dit. «Mais nous avons des provisions nécessaires pour faire face à cette situation. Donc, on ne prévoit pas de déboursés pour la Ville en dehors de ces provisions», a-t-il ajouté.

Monique Côté juge toutefois ces prévisions conservatrices. La masse salariale des cols blancs atteint 200 millions par année, a-t-elle précisé.

Rappelons que, si les deux

parties n'avaient pas réussi à s'entendre avant la date butoir, la Ville aurait perdu son droit d'étaler sur quatre ans les ajustements versés aux employés, ce qui aurait entraîné des coûts supplémentaires de plusieurs millions de dollars. «Pour nous, il y avait un moment fatidique, et c'est ce qui a suscité la motivation de mener un blitz de négociations avec le comité syndical d'équité salariale, afin de trouver une solution qui nous apparaît satisfaisante dans les circonstances», a commenté M. Hinse.

Si Montréal a réglé le dossier à temps, ce n'est pas le cas des villes liées de l'île de Montréal. Johanne Tremblay, directrice des communications à la Commission de l'équité salariale, signale toutefois qu'une cinquantaine d'employeurs au Québec ont réclamé un sursis, dont plu-

sieurs villes défusionnées de l'île de Montréal. Celles-ci devraient recevoir une réponse positive, ce qui leur évitera des pénalités supplémentaires, a-t-elle dit.

La commission ne peut déterminer avec certitude si l'ensemble des 45 000 employés québécois visés par la Loi sur l'équité salariale à l'échelle du Québec ont complété l'exercice, mais plusieurs indices laissent croire que la majorité d'entre eux ont fait leurs devoirs, a indiqué Mme Tremblay. «À partir de mars 2011, les employeurs qui font leur déclaration annuelle au registre des entreprises vont devoir indiquer s'ils ont respecté ou non la Loi sur l'équité salariale. C'est ce qui va nous permettre de savoir, dans un an, combien d'employeurs se conforment à la loi», a-t-elle expliqué.

Le Devoir

Toronto devrait opter pour le train léger, dit une étude

JEANNE CORRIVEAU

Le nouveau maire de Toronto, Rob Ford, aurait tort de reléguer aux oubliettes l'expansion du réseau de trains légers sur rail pour préconiser le prolongement du métro, soutient l'Institut Pembina. Dans une étude rendue publique hier, l'institut conclut que les trains légers sur rail sont susceptibles d'offrir un bien meilleur service que le métro, et ce, à un coût inférieur.

L'organisme spécialisé en études écologiques a comparé les deux options en s'attendant sur six éléments, dont les coûts des deux modes de transport, leur accessibilité ainsi que leurs impacts sur la congestion routière.

Rappelons que, aussitôt élu l'automne dernier, le maire Ford avait annoncé son intention de mettre au rancart les projets de développement des trains de surface élaborés par l'administration précédente, préférant consacrer les fonds déjà accordés par le gouvernement de l'Ontario au prolongement du métro jusqu'à Scarborough.

Or les trains légers sur rail permettraient d'assurer, pour chaque dollar investi, deux fois plus de services que le prolongement du métro, estime l'Institut Pembina. Ils auraient également l'avantage de desservir six fois plus de ménages à faible revenu qu'un réseau souterrain.

Quelque 290 000 Torontois auraient accès à un service de transport collectif efficace à moins de six minutes de marche de leur résidence avec les quatre nouvelles lignes de train léger envisagées, alors que ce nombre chuterait à 60 000 si l'option du métro était retenue, signale aussi l'institut. L'étude signale de plus que l'extension du métro préconisée par le maire Ford ne serait complétée qu'en 2020, alors que les quatre lignes de trains, qui coûteraient 8,7 milliards, pourraient être en service dès 2014.

L'administration Ford n'a pas pris de décision définitive concernant l'avenir du plan de transport de la Ville de Toronto. À la fin du mois de janvier, l'agence de transport Metrolinx et la Toronto Transit Commission (TTC) doivent soumettre au maire une nouvelle proposition. Celle-ci pourrait ressembler à une solution «hybride» qui inclurait l'extension des deux réseaux, soit celui des trains de surface et celui du métro.

Le Devoir

Commission d'enquête sur la marée noire

L'avarice de BP a causé la catastrophe

AYESHA RASCOE

Washington — La société pétrolière BP et ses partenaires ont pris des mesures d'économie qui ont suscité la marée noire survenue au printemps dans le golfe du Mexique, a déclaré hier la commission d'enquête formée par la Maison-Blanche.

Dans son rapport final portant sur les causes de cette marée noire, la pire jamais survenue aux États-Unis, la commission considère que BP et ses partenaires travaillant sur les puits Macondo ne disposaient pas des outils nécessaires pour garantir la sécurité de leurs activités sur le site de forage, dont l'explosion le 20 avril a provoqué la fuite de pétrole.

«Que cela fût intentionnel ou non, un bon nombre des décisions prises par BP, Halliburton et Transocean ayant accru le risque d'explosion du Macondo ont à l'évidence permis à ces sociétés d'économiser beaucoup de temps [et d'argent]», est-il écrit dans le rapport.

Mise en place par le président Barack Obama en pleine catastrophe, la commission est le premier groupe validé par le gouvernement à remettre ses conclusions sur les causes de la marée noire.

La commission elle-même n'a pas l'autorité nécessaire pour poursuivre les sociétés impliquées dans le désastre, mais ses conclusions pourraient être utilisées dans le cadre de procédures judiciaires. Elles permet-

tront également de définir l'avenir des forages en mer.

Défaut de contrôle

La commission impute l'accident à une gestion défective et insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un incident isolé. «Les causes profondes sont systémiques et, à moins d'une réforme significative tant pour ce qui est des pratiques du secteur que des politiques gouvernementales, cela pourrait bien se reproduire», écrivent les membres de la commission.

Dans le détail, la société pétrolière BP, qui n'a pas réagi dans l'immédiat, se voit reprocher l'«erreur fondamentale» de ne pas avoir vérifié la stabilité des travaux de cimenterie qui devaient contenir le flot de pétrole et de gaz naturel dans les puits.

La société de services pétroliers Halliburton est précisément mise en cause pour ces travaux de cimenterie. Au siège de l'entreprise, on a dit hier vouloir étudier les conclusions de la commission avant de les commenter.

La commission relève par ailleurs que les autorités publiques de réglementation n'avaient ni les ressources, ni l'expertise ni l'autorité suffisantes pour empêcher les erreurs qui ont conduit à l'accident.

Depuis la marée noire, le gouvernement Obama a restructuré l'organisme fédéral de réglementation des forages en mer et adopté une série de nouvelles règles visant à renforcer le contrôle public.

Reuters

Les travailleurs forestiers reprendront bientôt les négociations

LIA LÉVESQUE

Près de 3500 travailleurs de la forêt au Québec suivront de près les négociations qui reprendront bientôt avec le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), affilié à la FTQ, dans le but de renouveler les conventions collectives.

Après les secteurs du papier et du sciage, où d'importantes réductions de la masse salariale ont été exigées des travailleurs syndiqués à cause de la situation précaire de l'industrie, c'est au tour du secteur de la forêt de négocier au début de cette année.

«Le modèle diffère un peu d'un secteur d'activité à l'autre. Le papier c'est une chose, et le secteur du sciage, il y a une différence. Pour faire un parallèle, ça a été environ 17,5 % de réduction de la masse salariale dans le papier et 11,5 % dans les scieries. Tout le secteur de la forêt, ce n'est pas réglé au moment où on se parle», a rapporté en entrevue le vice-pré-

sident du SCEP pour le Québec, Renaud Gagné.

Le syndicat souhaite négocier une entente-cadre pour les 1500 travailleurs du Lac-Saint-Jean, entente qui servira ensuite de modèle pour les autres entreprises et les autres régions comme l'Abitibi et la Côte-Nord, explique le syndicaliste. Au Lac-Saint-Jean, les négociations devraient reprendre dans la semaine du 24 janvier, après avoir été suspendues à la suite d'un désaccord sur la sécurité d'emploi engendré par la nouvelle Loi sur l'aménagement durable de la forêt.

Certains observateurs parlent d'un début de reprise économique dans le secteur de la forêt au milieu de 2011 et en 2012. M. Gagné s'attend donc à ce que la question des salaires soit plus apaisamment discutée dans les négociations de la forêt, en plus des questions de sécurité d'emploi et de régime de retraite.

La Presse canadienne



TORSTEN BLACKWOOD AGENCE FRANCE-PRESSE

Les services de secours australiens craignent que le niveau des eaux reste élevé pendant au moins deux semaines, ce qui favoriserait la prolifération de moustiques porteurs de maladies. Une alerte aux orages a été émise hier pour le sud du Queensland, avec un risque «de très fortes précipitations et une brusque montée des eaux».

Australie: les inondations menacent la Grande Barrière de corail

AMY COOPES

Rockhampton, Australie — Les inondations dans le nord-est de l'Australie, s'étendaient hier à une quarantaine de villes et menacent désormais la Grande Barrière de corail à cause des détritiques et des pesticides rejetés en mer.

Les débris et les pesticides charriés par les eaux boueuses rejetées en mer constituent un «cocktail» dangereux pour l'équilibre fragile de cet écosystème unique, site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco et importante attraction touristique de la côte est.

Ces eaux rejetées ont «le potentiel de perturber la chaîne alimentaire et la vie des coraux», a estimé Michelle Devlin, de l'université James Cook.

Hier, le nombre officiel de communes directement affectées par les inondations est passé de 22 à 40, a annoncé la première ministre du Queensland, Anna Bligh.

Parmi celles-ci, St. George, une localité de quelque 2500 âmes où, face aux débordements de la rivière Balonne, les patients ont été évacués vers un hôpital temporaire et la population se mobilise pour élever des digues de fortune.

«Tout le monde s'y met, chacun fait ce qu'il peut», a témoigné le sénateur Barnaby Joyce, l'un des résidents. «Dès que ce sera terminé, nous devrions tout remettre en état très vite, sinon les gens se retrouvent sans travail et le prix des produits de première nécessité va grimper en flèche», a-t-il ajouté.

Selon le Bureau australien de la météorologie, le niveau de la rivière Fitzroy, qui traverse la ville sinistrée de Rockhampton, devait atteindre un pic hier à 9,40 m.

Cette municipalité de 75 000 habitants, située à 500 km de Brisbane, est l'une des principales villes de cette région agricole et minière qui a été touchée par des inondations affectant plus de 200 000 personnes sur une zone grande comme la France et l'Allemagne réunies.

Le niveau de la rivière Fitzroy devrait rester largement au-dessus de son niveau d'alerte pen-

dant une semaine après avoir atteint son pic, ont précisé les services météorologiques.

Pour ajouter à une situation déjà dramatique, une alerte aux orages a été émise hier pour le sud du Queensland, avec un risque «de très fortes précipitations et une brusque montée des eaux».

Les cours d'eau à des niveaux records dans de nombreux endroits menacent désormais des villes de l'État voisin de Nouvelle-Galles-du-Sud.

Afin de venir en aide aux populations isolées, deux autres hélicoptères de l'armée ont été mobilisés.

«L'impact à long terme est encore difficile à déterminer, mais il y a des milliers de nos concitoyens qui ont besoin de notre aide», a déclaré Anna Bligh, première ministre du Queensland, citée par l'agence AAP.

Les inondations ont déjà coûté un milliard de dollars en retards de production à l'industrie minière locale, qui fournit la moitié des besoins mondiaux de coke de charbon, nécessaire à l'industrie sidérurgique.

Selon le ministre des Ressources de l'État, le secteur perd 100 millions de dollars par jour.

«Nos mines sont à 75 % arrêtées en raison des inondations, cela a un gros impact sur les marchés internationaux et sur la production mondiale d'acier», a déclaré Mme Bligh, pour qui «cette catastrophe est sans précédent dans le Queensland par son étendue».

Les services de secours craignent que le niveau des eaux reste élevé pendant au moins deux semaines, ce qui favoriserait la prolifération de moustiques porteurs de maladies. Ils ont également mis en garde les habitants contre les serpents venimeux et les crocodiles. «Les serpents posent un grave problème. J'ai fermé toutes les portes car ils entrent», a la recherche d'endroits secs, a témoigné Suzanne Miller, propriétaire d'un pub à Rockhampton.

Mardi, les Nations unies ont indiqué que le secrétaire général, Ban Ki-moon, suivait la situation de près, même si l'Australie n'a pas lancé d'appel à l'aide.

Agence France-Presse

porter

Voyagez plus. Dépensez moins. Une résolution facile à tenir.

Célébrez 2011 avec un rabais de 30 % sur toutes les destinations de Porter.

Réservation avant le 10 janvier.

Pour tenir votre résolution, mentionnez le code JEUNE30.

Porter. Raffinée sur toute la ligne.

30%

BONNE ANNÉE! de rabais



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code JEUNE30.

Trajets avant le 26 juin 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 30 %.

Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour 63* \$	HALIFAX 91* \$	ST. JOHN'S 105* \$	SUDBURY 98* \$	THUNDER BAY 84* \$
BOSTON 140* \$	CHICAGO 140* \$	MYRTLE BEACH Dès le 17 fév 238* \$	NEW YORK 85* \$	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

flyporter.com

ÉDITORIAL

Médecine

Le patient expert

La Faculté de médecine de l'Université de Montréal prend un virage audacieux: son programme de formation des futurs médecins reposera désormais sur une culture qui fait du patient un expert de sa propre affection, au même titre que le spécialiste et l'omnipraticien. Au nom d'une organisation des soins plus humaine, exit le patient usager, et bienvenue au patient partenaire, principal acteur des décisions médicales le concernant.

Comme le rapportait *Le Devoir* cette semaine, l'UdeM a créé un Bureau de l'expertise patient partenaire, dirigé par un «patient expert», Vincent Dumez. Abonné aux hôpitaux depuis les premiers mois de sa vie car il était hémophile, M. Dumez a contracté le VIH et l'hépatite C au début des années 1980, dans la foulée du scandale du sang contaminé. Son quotidien est «coloré par trois maladies chroniques», dit-il lui-même. Il est sans contredit un patient à l'«expertise» très développée.

Le principe sur lequel repose le pari de l'UdeM paraît de prime abord élémentaire, mais il suppose une révolution dans la sphère des mentalités qui guident la relation médecin-patient. S'il semble en effet tout à fait naturel d'engager le patient dans sa propre prise en charge médicale, de le consulter, d'adapter les traitements en fonction de son mode de vie, l'expérience démontrerait plutôt le contraire, tant la culture du réseau de la santé et l'organisation du travail ne favorisent pas cette communication primaire. «La dimension humaine est souvent évacuée des soins», déplore M. Dumez.

Un sondage réalisé en 2008 par l'Association médicale du Québec auprès d'un groupe de médecins et d'un groupe de patients démontre hors de tout doute que l'approche imaginée par l'UdeM est nécessaire. La quasi-totalité des médecins interrogés (96 %) a dit discuter avec les patients des manières d'améliorer leurs connaissances, mais seuls les deux tiers des patients ont affirmé percevoir ces efforts. Les réponses exposaient un questionnement lancinant: l'organisation actuelle des soins de santé laisse-t-elle la place à une bonne communication entre le patient et le médecin?

Si pertinente soit-elle, l'idée du patient partenaire souffrira sûrement quelques maux en phase d'exécution. Principalement parce que le réseau de la santé se développe sur une immense souffrance, celle de l'incommunicabilité. Si la théorie seule était garante du succès, on pourrait croire en effet que le travail combiné du duo patient-médecin désengorgerait les établissements et améliorerait la qualité de vie des patients. Mais sur le terrain, nombreux sont les exemples où l'absence de collaboration a dessoufflé plus d'un projet porteur.

Qu'on se rappelle le célèbre virage ambulatoire, au déploiement freiné par l'absence de soins à domicile! Qu'on pense aux groupes de médecine familiale (GMF), censés favoriser un lien privilégié entre le patient, son médecin et une équipe de professionnels, mais dont l'épanouissement promis est ralenti par la rigidité des normes ministérielles. Qu'on insiste sur l'épineux dossier du partage des ordonnances, dont la mise en forme tarde en raison de différends opposant les ordres professionnels représentant les médecins, pharmaciens et infirmières. Qu'on songe aussi au Dossier de santé du Québec: ce projet d'informatisation des dossiers des patients présenté comme la pièce maîtresse d'une réforme efficace est encore au point mort, malgré des investissements massifs.

Les querelles qui divisent les lobbys professionnels — une récente escarmouche a opposé les spécialistes aux omnipraticiens — sont en outre un symptôme fâcheux d'une incapacité à collaborer autour du patient. Encore moins avec lui! Ces bisbilles, ajoutées à une rigidité des structures bloquant l'innovation, condamnent la réalisation de réformes essentielles.

Cela étant dit, le meilleur endroit pour faire évoluer les mentalités reste encore assurément les bancs d'école, et c'est pour cela qu'il est rafraîchissant — malgré une forte dose de scepticisme ci-haut démontrée — d'apprendre que c'est à l'université, incubateur des futurs professionnels de la santé, qu'on essaiera de semer les germes d'une nouvelle culture...

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

LETTRES

Éthique et valeurs

«La laïcité a besoin d'une éthique à elle, d'une profondeur spirituelle», déclare le chanoine Jacques Grand'Maison.

Qu'est-ce à dire? Il me semble que l'éthique se base sur des valeurs, et que ces valeurs proviennent de toutes ces relations que les êtres humains entretiennent entre eux. La mère qui allaite son enfant entretient avec lui une relation étroite, charnelle, qui précède et fonde les valeurs communes à ces deux êtres humains, qui précède aussi et fonde les valeurs communes à tous ces autres humains qui partagent leur vie. Les valeurs et l'éthique sont inscrites dans la chair, et ce n'est pas le fait de les avoir définies, justifiées, encadrées, divinisées qui leur donne vie.

En fait, dès qu'on les définit, dès qu'on les encadre, dès qu'on tente de les extraire de la chair dans laquelle elles s'incarnent, les relations humaines, les valeurs et l'éthique risquent de perdre leur sens. Les idées prennent alors le pas sur la réalité — réalité qu'il faut tordre et plier pour qu'elle ressemble à ce que nous pensons qu'elle devrait être. Les Églises sont passées maîtresses dans l'art de triturer les chairs pour répondre aux idées.

Les relations humaines, les valeurs et l'éthique existaient bien avant les Églises et s'il doit y avoir conciliation entre le christianisme et la laïcité, c'est aux chrétiens que revient le soin de s'adapter, non l'inverse.

Claude Guay
Sherbrooke, le 4 janvier 2011

Pauvres riches

On comprend pourquoi Stephen Harper s'est senti touché par la misère des entreprises au Canada en diminuant encore, en ce début 2011, leur taux d'impôt qui est déjà plus bas qu'aux États-Unis. En effet, on apprend que les 100 patrons les mieux payés au Canada gagnent en moyenne 155 fois un salaire ordinaire de 43 000 \$. Grâce à la générosité de notre premier ministre, puisée dans une nouvelle dette sur la tête des contribuables, peut-être pourront-ils monter ça à 300 fois.

Peut-être aussi que ces pauvres riches pourront échanger leur limousine contre un hélicoptère, sans avoir à payer d'impôt là-dessus bien sûr, car ça leur permettra d'aller travailler sur leur yacht de 10 millions, à faire des relations publiques au champagne et au caviar.

Gageons que ces gens font de plus généreuses contributions politiques que vous et moi, pour alimenter la doctrine conservatrice voulant qu'il faille diminuer les impôts des entreprises et laisser le libre marché établir un juste équilibre dans notre système économique.

Jeannot Vachon
Québec, le 4 janvier 2011

Les faiblesses du Réseau Liberté-Québec

Votre mouvement est une grande bouffée d'air frais pour le Québec. Votre vision de la non-soutenabilité de l'État-providence est devenue plus que pertinente, voire urgente dans le contexte actuel. De fait, cet État est

en train de passer d'une phase de dysfonction latente, encore capable de compenser pour ses excès de coûts, de bureaucratie et de services désorganisés à la population, à une autre de dysfonction manifeste où ces compensations sont devenues pratiquement impossibles à corriger et les coûts et taxes tout aussi impossibles, et menaçant notre avenir. Un spectre hante le Québec, c'est la mort lente d'un système dépassé qui se cramponne indéfiniment. Mais derrière l'apparition publique de votre mouvement se profilent malheureusement des faiblesses de taille. Deux en particulier.

La première est que votre position devrait être structurée en un programme circonstancié. Dire des vérités, aussi urgentes qu'elles soient, ne suffit pas, il faut leur donner l'envergure de politiques. Elles doivent aussi être formulées selon les attentes et les frustrations actuelles de la population. Dire qu'on est de droite ne suffit pas. Vous pourriez même influencer le programme de François Legault. Votre autre grande faiblesse est de vouloir créer un réseau de cellules locales. En fait, au lieu de vous servir de tremplin, ce serait un dédale organisationnel lourd et inutile. Avoir des partisans est une chose, vouloir leur donner une organisation territoriale est une préoccupation plutôt paroissiale! Vous êtes un groupe de pression, tout simplement. Trouver des commanditaires devrait être votre seconde principale préoccupation.

Si vous parvenez à corriger ces faiblesses, on pourra alors parler du Réseau Liberté-Québec comme étant une force incontournable.

Michel Magnant, Ph.D.
Montréal, le 5 janvier 2011

LIBRE OPINION

Le Monopoly de la santé!

JEAN DUCHESNEAU
Joliette

Dernièrement, le Dr Gaétan Barette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, rabrouait le président de la Fédération des omnipraticiens, qui proposait une réduction de l'écart dans la rémunération des omnipraticiens par rapport à celle des médecins spécialistes en vue d'inciter les étudiants en médecine à choisir davantage la médecine familiale plutôt que les spécialités.

Piqué au vif, le Dr Barette a alors argué que, puisque la rémunération des omnipraticiens et celle des spécialistes est «à l'acte», le problème des omnipraticiens n'en est qu'une d'organisation du travail. Notamment, que l'informatisation du système de santé devrait permettre aux omnipraticiens une meilleure efficacité.

Ce débat de nos valeureux doctes sur la place publique laisse perplexe et soulève d'énormes questions que seul un sommet sur la santé pourrait mettre à jour. La population souffre à cause du système de santé qui ne répond que partiellement aux besoins et qui ne reçoit pas de réponse satisfaisante à ses questions de la part des principaux acteurs politiques et syndicaux. La réalité, c'est que le système se dégrade d'année en année; seule une revue des règles du jeu sur une base plus éthique pourrait corriger le tir.

Chaque intervention publique d'un des acteurs du système de santé, j'ai la désagréable impression qu'on nous prend pour des valises

tant on fait preuve de corporatisme et de mauvaise foi. Afin de bien comprendre les enjeux, je propose le jeu de Monopoly de la santé.

Au départ, entendons-nous sur une situation de départ idéale correspondant à 100 % des patients soignés par 100 % des omnipraticiens, 100 % des médecins spécialistes ainsi que 100 % des infirmières, et ce, dans 100 % des hôpitaux distribués équitablement dans 100 % des régions du Québec. Le nerf de la guerre, c'est que 100 % du budget de la santé est distribué suivant une proportion prédéterminée: 25 % aux omnipraticiens, 25 % aux spécialistes, 15 % aux infirmières, 5 % aux auxiliaires, 25 % aux hôpitaux et équipements et 5 % en frais de gestion.

La situation du jeu de départ est en parfait équilibre, tout changement par un joueur aura des conséquences sur l'ensemble des autres. La «game» pour chaque joueur, c'est de se donner le plus de pouvoir possible afin d'acquiescer le plus de budget possible sans jamais donner l'impression d'un affaiblissement des services. Ne pouvant excéder le budget global, la distribution du budget exige qu'on enlève à l'un ce que l'on donne à l'autre.

Pour financer le système, il faut soit réduire le nombre des ressources payées à salaire ou réduire le nombre d'actes. Il s'agit donc de cannibaliser le budget à son avantage sans que ça paraisse. À l'instar du savant docteur Barette ou du ministre de la Santé, Yves Bolduc, le discours doit donner l'impression à la population qu'il s'agit d'un bar ouvert de services et que la

limite de l'offre n'est causée que par des accidents de parcours ou une mauvaise organisation des acteurs au plus bas de l'échelle.

Passons à notre jeu du Monopoly de la santé: au premier lancement des dés, le premier joueur échoue sur une case exigeant une baisse du budget global de 20 %. Ce joueur inexpérimenté a eu l'idée stupide de limiter le nombre de médecins et d'infirmières en envoyant les plus vieux à la retraite. Ce joueur s'est sorti du jeu dès le départ, car tout le monde a compris sa stratégie; il ne faut pas donner l'impression d'affaiblir le système.

Un autre joueur a eu l'éclair de génie d'utiliser la réduction du nombre d'infirmières afin de limiter le nombre d'actes des spécialistes. Les patients ne sont pas contents, mais ce joueur sauve la face en renvoyant la balle au joueur maladroit et aux écoles qui n'ont pas formé assez d'infirmières. Quand l'argument du blâme n'a plus fonctionné, il a limité le nombre d'infirmières dans le public et restreint les actes médicaux en dosant savamment le recours aux agences privées. Pas mal joué, n'est-ce pas?

Un autre joueur, qui a aussi compris qu'il est payant de réduire le nombre d'actes médicaux, s'est assuré de réduire l'efficacité en créant un tour de Babel informatique. Tout le monde a bien ri autour de la table quand les docteurs se sont vus empêtrés dans la paperaise; on n'y a vu que du feu!

Un autre joueur a eu l'idée de réserver les tâches les plus complexes au haut de la pyramide et de redistribuer les tâches exigeant moins d'ex-

pertise au personnel moins coûteux. Ainsi, des tâches assumées par des médecins pourraient l'être par des infirmières cliniciennes et des sages-femmes, tandis que des tâches assumées par des infirmières pourraient être réservées aux infirmières auxiliaires. Une telle stratégie était dans l'intérêt du joueur «patient», mais a fait l'objet d'un blocus généralisé de la part des joueurs médecins et infirmières, qui ont menacé de quitter le jeu.

La situation actuelle de la «game» de Monopoly de la santé fait en sorte que le budget est cannibalisé par les acteurs de l'offre alors que la demande ne cesse d'augmenter. Il y a un défaut majeur dans les règles du jeu: on a la contrainte du budget, mais pas l'imposition de respecter le serment d'Hippocrate, qui d'ailleurs ne vaut que pour ceux, de moins en moins nombreux, qui ont accès aux services. La règle non écrite est qu'on n'est pas responsable de ceux que l'on ne sert pas; l'augmentation des coûts du système se finance par l'allongement des listes d'attente.

Devant cette situation, seul un sommet sur la santé mené par des leaders forts devrait revoir les règles du jeu sur la base des besoins de la population vieillissante. Une vaste analyse des tâches et de l'organisation du travail ne pourra régler seule la situation. Il est nécessaire que les besoins de la population aient prééminence sur les intérêts corporatistes des acteurs du système. Ou changeons les règles du jeu! La mouche du coche!

IDÉES

Épidémie de choléra en Haïti

Là où l'aide internationale a échoué

UNNI KARUNAKARA

Président international de Médecins sans frontières

Haïti: Rien ne laisserait penser qu'Haïti puisse servir de toile de fond au plus récent revers du système d'aide humanitaire. De superficie restreinte et facilement accessible, le pays bénéficie néanmoins, depuis le séisme du mois de janvier, d'un des déploiements d'aide humanitaire internationale les plus importants et les mieux financés au monde. On estime à 12 000 le nombre d'organisations non gouvernementales présentes sur le terrain.

Alors, comment expliquer qu'au moins 2500 personnes sont décédées des suites du choléra, une maladie aussi facile à prévenir et à guérir?

Propagation rapide

Je suis arrivé à Port-au-Prince, la capitale haïtienne, à la fin du mois de novembre et j'y ai trouvé mes collègues de Médecins sans frontières (MSF) submergés, après avoir traité déjà plus de 75 000 cas de choléra. Aidés de médecins cubains, nous faisons de notre mieux pour soigner chaque jour des centaines de patients, mais rares étaient les autres organismes à avoir mis en place des mesures de contrôle de l'épidémie, telles que des distributions d'eau chlorée et la gestion des déchets. À cause du manque de mesures prises pour améliorer l'assainissement, le choléra s'est propagé d'un bout à l'autre du pays avec une rapidité vertigineuse, et ce, en l'espace de dix mois après le séisme du 12 janvier.

Dix jours après l'apparition de la maladie à Port-au-Prince, nos équipes ont découvert que les habitants du bidonville de Cité Soleil étaient privés d'eau potable chlorée, alors que des fonds destinés à garantir l'accès à l'eau potable avaient été octroyés aux organismes de secours par le secteur onusien chargé de l'eau et de l'assainissement. Nous avons commencé à chlorer l'eau nous-mêmes. Cependant, seul un site de traitement des déchets est en service à Port-au-Prince pour une population de 3,5 millions d'habitants.

D'un côté, les Haïtiens étaient inondés de messages-textes leur recommandant de se laver les mains avant de manger, tandis que, de l'autre, ils n'avaient pas d'autre choix que de laver leurs enfants dans les eaux usées, dans une large mesure non traitées. Selon les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies, 12 % seulement des 9,8 millions d'habitants que compte Haïti avaient accès à de l'eau du robinet traitée avant le séisme.

Absence de transparence

Les centaines d'épidémies de choléra qui ont sévi aux quatre coins du monde dans le passé ont conduit à l'élaboration d'une stratégie de contrôle des épidémies. Pourtant, la population haïtienne fait face à de graves défaillances dans l'application des mesures de contrôle, pourtant bien rodées, si bien que l'épidémie s'étend à présent à tout le pays et a déjà fait plus de 100 000 malades et au moins 2000 morts.

Malgré cette flambée massive de choléra, on ignore encore les résultats des enquêtes menées pour déterminer l'origine de l'épidémie, même si cette information est capitale pour prédire le comportement de l'épidémie. Plusieurs hypothèses, allant de la contamination de la rivière Artibonite par les Casques bleus de l'ONU aux



KENA BETANCUR REUTERS

La réponse inadéquate apportée à la lutte contre le choléra en Haïti, qui survient dans la foulée d'une action humanitaire lente et très politisée au Pakistan en proie à des inondations, dresse un réquisitoire accablant contre le système international de l'aide humanitaire.

changements climatiques, en passant par la sorcellerie vaudou, sont envisagées pour expliquer l'origine de l'épidémie. En l'absence de transparence, la peur et la suspicion ont engendré la violence. La population redouble d'inquiétude face aux prédictions catastrophiques de propagation de l'épidémie annoncées par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), un organisme connexe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

À aucun moment, le profil épidémiologique réalisé par l'OPS n'a abouti à un déploiement efficace de l'aide humanitaire, au contraire. Tandis qu'une aide substantielle est concentrée à Port-au-Prince, les zones rurales, où le choléra fait des ravages et qui disposent d'un personnel soignant peu expérimenté, ne reçoivent qu'un soutien dérisoire. Les équipes de MSF ont découvert des dispensaires connaissant une pénurie de fournitures médicales vitales, comme des solutions de réhydratation orale, ou encore des cliniques tout simplement fermées.

Réponse inadéquate

C'est dans ce climat particulier que de nombreux organismes non gouvernementaux ont lancé des appels de fonds, alors même que leurs coffres étaient encore pleins depuis la survenue du séisme. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (BCAH) a affirmé à plusieurs reprises que l'insuffisance de la mobilisation de fonds sur l'appel de 174 millions de dollars pour le choléra, principalement destinée à des organismes privés, fait obstacle à la réponse, alors même qu'Haïti fait l'objet d'un appel de fonds record lancé par l'ONU pour l'année 2010. Avec près d'un million d'Haïtiens sans abri en plein cœur d'une importante crise de santé pu-

blique, l'argumentaire selon lequel les fonds existants demeurent bloqués pour la réalisation de programmes à long terme perd toute crédibilité.

La réponse inadéquate apportée à la lutte contre le choléra en Haïti, qui survient dans la foulée d'une action humanitaire lente et très politisée au Pakistan alors en proie à des inondations, dresse un réquisitoire accablant contre le système international de l'aide humanitaire, dont les rouages ont été minutieusement huilés au cours des 15 dernières années.

Dysfonctionnement évident

Dans les années 1990, l'ONU a mis en place un dispositif institutionnel important chargé de fournir une aide humanitaire. Pour ce faire, elle a créé en 1992 le Département des affaires humanitaires, rebaptisé Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU par la suite, tout cela en donnant l'illusion de créer un système d'aide centralisé ou efficace. En 2005, à la suite du tsunami en Asie, le département a subi un autre remaniement avec la création du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), un mécanisme de financement d'urgence rapide, et l'instauration du système à responsabilité sectorielle pour améliorer les efforts d'aide humanitaire.

Aujourd'hui, le paysage de l'aide humanitaire est divisé en secteurs consacrés à des domaines différents, comme ceux de la santé, du logement, de l'eau et de l'assainissement, qui, sous une même bannière, tentent d'une manière peu réaliste d'apporter de l'aide aux organisations humanitaires, sans considération de leur taille ou de leurs moyens. Depuis le séisme, le secteur onusien de la santé regroupe à lui seul 420 organisations en Haïti.

Loin de fournir le soutien technique qui profiterait à de nombreuses ONG, ces secteurs semblent uniquement capables de relayer des informations de base et d'adopter quelques mesures concrètes au cœur d'une situation d'urgence évoluant rapidement. Le dysfonctionnement du système actuel m'est apparu d'autant plus saisissant lors d'une réunion du secteur de la santé avec le président haïtien, René Prével, qui avait pour objectif de donner une dernière impulsion à la réponse contre l'épidémie.

Décès inutiles

La coordination des organisations d'aide n'est pas sans servir les intérêts des bailleurs de fonds gouvernementaux qui cherchent à exercer leur influence politique ou à soigner leur image dans le but de s'attirer les faveurs de leurs sympathisants. En Haïti, cependant, le système donne une légitimité aux ONG qui disent posséder les compétences en matière de santé, d'assainissement ou autres pour une zone spécifique, mais qui ensuite, par manque de moyens ou de savoir-faire, sont incapables de mener à bien le travail nécessaire et par conséquent de satisfaire les besoins de la population. Alors que la coordination est la clé, elle ne devrait pas être une fin en soi. Pour que les besoins soient couverts, elle doit s'adapter à la réalité et se tourner vers l'action.

En Haïti, l'épidémie de choléra continuera de faire des victimes. Toutefois, on ne peut récuser que la communauté humanitaire dans son ensemble n'ait pas réussi à éviter des décès inutiles, dans une population déjà si tragiquement touchée par des catastrophes à répétition.

■ Ce texte fut d'abord publié dans The Guardian.

Centraide doit corriger une mauvaise décision

ANNE MARIE MILLER
LavalLettre à Madame Michèle
Thibodeau-DeGuire, présidente
et directrice générale de Centraide
du Grand Montréal.

Centraide revoit ses priorités de financement et annonce qu'il recentrera ses actions vers des organismes qui travaillent avec les gens pauvres: cela l'amènera donc à couper les vivres à cinq organismes dont il appuyait la mission et les actions depuis plusieurs années. Je suis choquée et révoltée par cette nouvelle.

Choquée, parce qu'en 2004, j'ai reçu un diagnostic de cancer du poulmon, annonce qui jette une chape de révolte et d'impuissance sur qui le reçoit. Je venais d'avoir 45 ans, j'étais active, investie, mère et conjointe, amie et compagne de travail. Tout à coup, ma vie ne m'apparaissait plus qu'incertaine et floue: l'Organisation multiresources pour les personnes atteintes de cancer et leurs

proches (OMPAC) a été parmi les rares ressources qui m'ont aidée à traverser cette épreuve.

Choquée parce qu'il y a dans la décision de Centraide quelque chose qui me blesse profondément, qui touche à mon histoire et qui m'indigne, moi et fort probablement les compagnes et compagnons dont j'ai croisé la route pendant cette période. Cette nouvelle, je l'ai reçue comme un message d'abandon de la communauté, une décision administrative qui heurte le jugement et me fait l'effet d'une douche froide.

Le poids de la mission

L'angoisse et le désarroi font partie du quotidien de beaucoup de personnes malades. L'OMPAC est dans ce contexte une ressource essentielle et une fenêtre ouverte sur des possibles. J'y ai rencontré des personnes comme moi et différentes de moi, provenant de tous les milieux, avec toutes sortes de diagnostics et d'histoires personnelles. Chacun avait besoin d'exprimer, de partager et d'être accompagné à sa façon dans ce périple qu'est la traversée du quoti-

dien avec le cancer.

Il est outrageant qu'on en arrive à se questionner sur la nécessité de financer collectivement un tel projet. Cette seule mission — être une ressource s'adressant aux personnes atteintes du cancer et à leurs proches — devrait être suffisante pour décider de maintenir les subventions à un tel organisme.

L'accompagnement, le soutien et l'écoute sont indispensables pour qui vit avec une telle maladie. Cette condition amène les personnes à se questionner, à vivre de la solitude, de la détresse et peut-être de la dépression... Les démarches, les traitements, les contacts fréquents et parfois ardues avec le personnel hospitalier ainsi que les difficultés rencontrées dans le système de santé font aussi partie du lot.

L'OMPAC accompagne, met les personnes en situation de soutien mutuel, répond à nos questions et nous encourage sans juger. On est une personne malade, oui, mais une personne qui a d'abord une vie, des droits, des besoins, des espoirs, une histoire et des ressources à explorer et à mettre

en œuvre pour faire face à la maladie, quelle que soit l'issue de celle-ci.

L'OMPAC est un peu un milieu de vie où les échanges avec d'autres sont encouragés sans la crainte de déranger parce que l'on parle maladie. On peut participer à la vie de l'organisme dans la mesure de nos capacités et de nos habilités, se réaliser à travers divers projets ou activités et si on le souhaite, s'engager dans la vie associative de l'organisme. L'OMPAC a également mis en place la ligne Info droits pour les personnes atteintes et leurs proches, organise des conférences ainsi que des formations et a mis sur pied des groupes d'entraide par téléconférence pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer ou qui ne résident pas dans la région montréalaise.

Privée de budget

Déjà, sans même l'annonce de telles coupes, les organisations financées par Centraide doivent déployer nombre d'efforts pour justifier leurs besoins de financement. Maintenant qu'une décision administrative

privera d'une part importante de son budget un organisme comme l'OMPAC, qui répondra à la demande de soutien et d'entraide de gens atteints du cancer à Montréal? D'ailleurs, combien de gens seront atteints de cette maladie dans les prochaines années? Qui les épaulera, les accueillera, répondra à leurs questions, écoutera leurs angoisses et inquiétudes? Le système de santé officiel? Celui-ci suffit à peine à la demande et ne répond qu'à une partie des besoins.

La personne malade est plus qu'un être dont le corps est souffrant. C'est tout l'environnement de cette personne qui est touché.

L'OMPAC est née du besoin de personnes atteintes d'un cancer de se donner des moyens de passer au travers de la maladie en dehors du système hospitalier. L'approche humaniste qu'OMPAC s'applique à développer et à mettre de l'avant vise une prise en charge individuelle et collective de la personne. Une telle mission est essentielle puisqu'elle complète le modèle médical, qui ne peut pas répondre à

tous les besoins. En fait, la décision de Centraide va à l'encontre de diverses approches de santé qui démontrent l'utilité certaine de tous les apports de la communauté au maintien d'une certaine qualité de vie.

Rappelons aussi que cette décision vient retirer une part importante du financement à l'unique ressource communautaire montréalaise venant en aide aux personnes atteintes de cancer, quel qu'en soit le type. J'insiste sur ce point parce que de telles ressources sont pour ainsi dire inexistantes, ce qui laisse les personnes souffrant de cancers rares, ou dits orphelins, dans le vide quant au soutien communautaire.

Aussi, je demande à Centraide de réviser sa décision et d'évaluer l'impact réel d'une telle décision pour des personnes qui souffrent mentalement et physiquement d'un tel diagnostic. Mis à part les lignes d'écoute téléphonique et les quelques services implantés par le milieu hospitalier et le milieu médical, qui entendra la détresse des personnes atteintes de cancer et celle de leurs proches?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzette et Guillaume Bourgeois-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Duitrac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent-Bouchard et Édiène Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Sylvain Girard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Eilman, Véronique Langlois, Simon Lanotte, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjoite administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

GAZ

SUITE DE LA PAGE 1

puits forés depuis une décennie n'avait encore fait mention de fuites de gaz à la tête des puits de forage.

Par contre, selon une « compilation » des fuites relevées lors des inspections faites cet automne, le ministère a découvert que 19 puits sur les 31 inspectés laissaient échapper du méthane.

Cette compilation a été remise au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la suite d'une demande formelle adressée au MRNF pendant les audiences. Selon cette compilation datée du 7 décembre, les 19 puits où des fuites de méthane ont été relevées appartenait à cinq compagnies, soit Gastem, Questerre, Talisman, Cambrian et Canadian Forest Oil.

Selon La Presse, qui a découvert ce bilan sur le site Internet du BAPE, plusieurs autres problèmes relevés par les inspecteurs du MRNF touchaient par ailleurs les bassins de rétention, l'absence de clôture ou d'abri. Seulement 8 des 2331 puits inspectés respectaient toutes les normes.

Si l'industrie du gaz tentait hier de minimiser les impacts d'un bilan aussi peu flatteur, du côté du MRNF, selon le grand patron du Bureau des hydrocarbures, « il faut qu'il y ait le moins d'émissions possible ». La Loi sur les mines, qui régit présentement l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, interdit formellement les fuites.

Mais, précisait Sébastien Desrochers, « l'émanation de gaz naturel n'est pas exceptionnelle au Québec ». On en provoque parfois en creusant de simples puits artésiens, disait-il.

Par contre, l'« efficacité » du méthane comme gaz à effet de serre (GES) — chaque molécule de mé-

thane capte 23 fois plus de chaleur solaire qu'une molécule de gaz carbonique (CO2) — est si importante que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) oblige les sites d'enfouissement à neutraliser désormais ces émissions nocives pour le climat.

Mais dans les analyses que les Ressources naturelles ont exigées des compagnies d'exploration de gaz pour identifier les causes et les moyens de remédier aux fuites, on n'exige pas des industriels qu'ils quantifient leurs émissions fugitives de méthane, une demande répétée des écologistes et des groupes de citoyens durant les audiences du BAPE.

« Il ne faut pas préjuger que ça va continuer comme ça », soutient le directeur du Bureau des hydrocarbures.

Mais pour l'instant, le problème semble néan-

moins si complexe qu'une seule compagnie, soit Talisman, a réussi à déposer un plan de correction de ses installations aux fins d'approbation par le MRNF.

Pour Scott McKay, le critique du Parti québécois affecté au secteur minier, ce bilan « soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Le gouvernement Charest joue aux apprentis sorciers avec la qualité de l'environnement et la santé de la population », a-t-il déclaré à la Presse canadienne.

La plupart des groupes ou organismes qui ont réagi à la divulgation de ce bilan y ont vu une raison supplémentaire pour instituer un moratoire sur le développement de cette industrie.

Le Devoir

GÉNIES

SUITE DE LA PAGE 1

scolaires ont constitué des équipes, de multiples ligues ont été créées, des milliers de jeunes se sont adonnés au jeu. Et s'y adonnent encore: sous la gouverne du Mouvement provincial Génies en herbe/Pantologie, un organisme sans but lucratif, on joue au primaire, au secondaire, au cégep, à l'université.

À l'origine, Génies en herbe était une production régionale de Radio-Canada Ottawa-Hull. A compter de 1973, l'affaire est devenue pancanadienne, avec des équipes d'un océan à l'autre.

Aujourd'hui producteur télé et organisateur d'événements sportifs, Serge Arseneault fut animateur de Génies en herbe de 1973 à 1975 avant de passer au service des sports de la SRC à l'occasion des Jeux olympiques de Montréal.

« Génies en herbe, c'est vraiment le jeu de base, la connaissance et la rapidité. Je suis bien heureux que tout ça reprenne », ajoute-t-il.

Quand Stéphane Bureau a été approché pour animer cette nouvelle mouture, il a spontanément accepté (après avoir consulté son agenda plutôt chargé). Il a récemment eu l'occasion de travailler avec des jeunes et de mettre leurs facultés intellectuelles en lumière avec sa webémission de débats La Joute junior sur le site de Télé-Québec.

« L'esprit est le même: donner aux jeunes une tribune qui permette d'aller au-delà de la caricature qu'on fait trop souvent d'eux, dit-il. Je ne pouvais pas refuser de participer à un exercice qui met en avant leur intelligence, leur spontanéité et leur soif d'apprendre. »

Pour la série de 15 émissions d'une heure chacune, on a constitué quatre équipes représentant l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest, au terme d'un long processus de sélection des concurrents, étudiants en 5^e secondaire et âgés de 16 ou 17 ans.

« Nous avons déjà enregistré quelques émissions, et je peux vous dire que chaque fois qu'ils se rencontrent, c'est un happening », disait Stéphane Bureau dans un entretien juste avant Noël.

Mais par-delà la compétition, on continue aussi à jouer à Génies en herbe par pur plaisir. C'est le cas de Gaétan Plante, secrétaire de la Fédération québécoise de Scrabble, inscrit dans la Ligue civile B, celle de ceux qui n'ont pas joué à l'école.

Alors, vite de même, quelle est la capitale du Tadjikistan?

Le Devoir



C'est la larme à l'œil que John Boehner a succédé, hier après-midi, à Nancy Pelosi comme président de la Chambre des représentants des États-Unis. A 61 ans, la figure de la droite américaine va incarner l'opposition au chef de la Maison-Blanche, Barack Obama, au moins jusqu'à l'élection présidentielle de 2012.

CHAMBRE

SUITE DE LA PAGE 1

couper dans les dépenses publiques et à lutter contre les régulations étatiques « destructrices d'emplois ».

« Les partisans de cette nébuleuse-là sont assez puissants à la Chambre. Cela dit, ils ne contrôleront pas tout », souligne le directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques rattachée à l'UQAM, Frédéric Gagnon.

Nancy Pelosi a symboliquement confié à M. Boehner le marteau qu'il utilisera afin de présider la séance, plaçant sur la table imposante de celui-ci en comparaison avec son propre « choix de marteau », plus modeste.

Ex-dirigeant d'une PME, M. Boehner, élu une première fois au Congrès en 1990, a passé les deux dernières années à dénoncer la politique « destructrice d'emplois » des démocrates.

« On a soudé les gens qui ont été élus sous la bannière du Tea Party au Parti républicain, parce que les membres du Tea Party sont un petit peu plus à droite que d'autres républicains, de l'establishment. Mais je pense qu'un des problèmes pour le Parti républicain sera de tenir tous ces gens-là ensemble », fait-il valoir.

« Je ne pense pas que les républicains seront capables d'abroger la loi dans son intégralité. Ils tien-

ent ce genre de discours, en ce moment, pour plaire à une certaine partie de l'électorat, notamment à ceux qui ont voté pour les candidats du Tea Party. Je pense que là où les républicains peuvent agir, c'est sur la question du financement », fait remarquer Frédéric Gagnon.

Au total, les républicains comptent réaliser une économie de 100 milliards de dollars sur le budget 2011-2012, mais devront vraisemblablement revoir leurs ambitions à la baisse.

« Pour réduire les dépenses, il faut s'attaquer à des morceaux du budget fédéral qui sont tout de même populaires auprès de l'électorat; la défense, le régime des pensions, les programmes Medicare et Medicaid... », explique M. Gagnon.

Le nouveau chef de la majorité à la Chambre des représentants, Eric Cantor, a fait savoir que même le Pentagone devrait se serrer la ceinture. Par ailleurs, les membres de la commission de la surveillance et de la réforme de l'État ont prévu un certain nombre d'auditions afin d'examiner les actes et les dépenses du gouvernement fédéral.

A quelques kilomètres du capitol, le porte-parole de Barack Obama, Robert Gibbs, a indiqué qu'il quittera sous peu l'enceinte de la Maison-Blanche. Confirmant une information du Washington Post, il a expliqué, hier, qu'il travaillerait en dehors de la Maison-Blanche à la préparation de la prochaine campagne en vue de l'élection de M. Obama en 2012 pour un deuxième mandat.

Plus globalement, Barack Obama cherche à rafraîchir son cercle de conseillers après la « raclée » des élections de mi-mandat. Selon M. Gibbs, la redistribution des postes revient à un « remaniement d'une certaine envergure ». Il a également souligné que le président américain avait besoin d'entendre des voix nouvelles autour de lui.

M. Obama réfléchit à nommer l'ancien secrétaire au Commerce William Daley afin de succéder à Rahm Emanuel au poste de secrétaire général de la Maison-Blanche.

Le Devoir

Avec l'AP, l'AFP et Le Monde

CONCIERGERIE

SUITE DE LA PAGE 1

soins, la prise de rendez-vous avec les spécialistes, la centralisation de l'information médicale et la course aux résultats », poursuit Mme Courtemanche.

La clinique privée peut se substituer au médecin de famille de l'enfant quand il n'est pas disponible ou carrément le remplacer. La plupart des examens sont gratuits une fois le forfait payé puisqu'ils sont déjà assurés.

Medisys ne s'en cache pas. Avec cette formule, le groupe veut aider les parents à évoluer plus efficacement au sein du réseau de la santé. Il a donc multiplié les ententes avec des médecins spécialistes de plusieurs horizons, au privé comme au public, de même qu'avec des établissements de santé, principalement avec l'Hôpital de Montréal pour enfants dans le cas présent.

« C'est une clinique privée, mais on n'est pas dans la zone grise du Canadian Health Care Act. On n'est pas non plus dans celle de la RAMQ, c'est vraiment by the book. Ce qu'on peut faire, on ne le fait pas », affirme Mme Courtemanche.

Le tout dans un cadre parfaitement légal, en dépit de sa structure hybride privé-public. « C'est une clinique privée, mais on n'est pas dans la zone grise du Canadian Health Care Act. On n'est pas non plus dans celle de la RAMQ, c'est vraiment by the book. »

À la RAMQ, on n'est pas aussi affirmatif. Il faut dire que la Régie a justement dans sa mire les cliniques privées qui offrent des block fees, c'est-à-dire des forfaits trimestriels ou annuels comme celui exigé par Medisys 123. Dans une lettre adressée aux médecins et datée du 21 décembre dernier, la Régie dénonçait une augmentation des frais illégaux au Québec.

En théorie, le forfait annuel exigé par Medisys semble s'inscrire dans cette lignée, puisqu'il est offert sous la « forme d'une solution de santé intégrée et ne peut être fractionné en services individuels ».

« C'est notre position officielle et on l'a déjà signifiée dans le dossier de la clinique Élite », rappelle M. Lortie.

La Régie entend d'ailleurs mettre en place des activités de sensibilisation, tant auprès des professionnels que de la population, pour les sensibiliser à la multiplication des frais illégaux.

Parmi les modèles qui sont sous sa loupe, on trouve, outre les block fees, tous ces bilans de santé qui, contre un certain montant pouvant aller jusqu'à quelques centaines de dollars, permettent d'accéder à un médecin plus rapidement.

Le Devoir

LE DEVOIR www.ledevoir.com Les bureaux du Devoir sont situés à 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9

Comment nous joindre? La rédaction Au téléphone 514-985-3333 Par télécopieur 514-985-3360 Par courriel redaction@ledevoir.com

Les avis publics et appels d'offres Au téléphone 514-985-3344 Par télécopieur 514-985-3340 Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les abonnements Au téléphone 514-985-3355 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 Par télécopieur 514-985-5967 Par courriel abonnements@ledevoir.com

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs.